

LE GRAND FIGEAC

Printemps 2022

www.grand-figeac.fr

RANDONNÉE PÉDESTRE UN NOUVEAU TOPOGUIDE POUR LES VACANCES DE PÂQUES

SPORTS

TOUR DE FRANCE 2022

*Samedi 23 juillet, vivez un moment
inoubliable avec l'étape
Lacapelle-Marival – Rocamadour !*

HABITAT

OPAH et PIG

*Un soutien renforcé
à la rénovation des logements*

CULTURE
EURÊKA

Qui cherche trouve !

ENVIRONNEMENT/
DÉVELOPPEMENT DURABLE
LA GEMAPI

*Entre préservation des milieux
et prévention des inondations*

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41



en Une : Point de vue sur Cajarc
au Lieu-dit La Plogne
© Lot Tourisme C.Novello

Une publication éditée
par le Grand-Figeac

Directeur de la publication
Vincent Labarthe

Rédaction/Photos
Grand-Figeac et
Mairie de Figeac

Publicité
Pub Vision
Tél. : 06 07 56 28 41

Conception / Maquette
MCV Communication

Impression
Maugein Imprimeurs Corrèze

Dépôt légal : avril 2022

Ce numéro a été tiré à 22700 ex.
Imprimé sur papier PEFC
(PEFC / 10-31-3162).



Grand-Figeac
Maison des services publics
intercommunaux
35 allée Victor Hugo
46100 Figeac
Tél. : 05 65 11 22 76
secretariat.general@grand-figeac.fr
www.grand-figeac.fr

Rejoignez-nous sur Facebook
@GrandFigeac

Marchés publics consultables sur
www.grand-figeac.fr
(page d'accueil - rubrique
marchés publics)

Les bureaux sont ouverts au
public du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h30



Garder le cap

Depuis le début de ce mandat, les printemps se succèdent avec leur lot de difficultés. La crise sanitaire n'est pas encore derrière nous qu'une nouvelle épreuve s'impose à toutes et tous, Français et Européens. La paix est remise en cause à nos portes, cela nous interpelle et nous effraie tant les images du passé ressurgissent àprement.

Ce fragile équilibre est aujourd'hui une évidence pour tous : préserver la paix relève de l'action citoyenne mais aussi politique. Chaque jour, nos choix individuels comptent : notre énergie, notre alimentation, nos déplacements sont autant de moyens d'agir, à l'échelle locale comme mondiale.

A sa mesure, le Grand-Figeac agit avec vous, habitants du territoire, pour garder le cap d'un territoire aménagé, attractif et durable :

- le Plan Climat Air Énergie sera évalué à mi-parcours en 2022 au moment où ses premières réalisations verront le jour avec des installations photovoltaïques sur les parkings et les toitures de bâtiments communautaires ;
- le projet de Tarification Incitative d'enlèvement des Ordures Ménagères devra être arbitré cette année, afin de définir la stratégie du territoire sur la réduction drastique qu'il faudra opérer en matière de production des déchets, car le coût pour chacun d'entre nous va s'alourdir jusqu'en 2026 ;
- le Projet Alimentaire Territorial sera engagé, dans un contexte où l'autonomie alimentaire et la diversification des productions seront, j'en suis sûr, d'actualité ;
- la santé reste un enjeu majeur auquel les élus du Grand-Figeac s'attèlent chaque jour pour préserver la capacité du territoire à soigner et accueillir de nouveaux habitants ;
- la protection contre les inondations sera enfin une nécessité pour les habitants de zones à risques comme pour l'adaptation au changement climatique.

Je suis parfaitement conscient de l'effort que ce contexte demandera à chacun d'entre vous ; la Communauté de Communes devra composer cette année un budget décisif pour l'avenir dans un contexte très difficile. Mais ces choix sont indispensables pour préserver la capacité du territoire à rester maître de son destin, pour vous assurer un niveau de services et d'équipements publics essentiels à la vitalité de notre territoire.

Ces épreuves ne doivent pas nous faire perdre le cap que nous nous sommes fixé, d'aménager et équiper le territoire, pour l'avenir de toutes et tous.

Vincent LABARTHE
Président du Grand-Figeac

SOMMAIRE

PRINTEMPS 2022

ÉCONOMIE – EMPLOI / 4

Programme d'aide à l'immobilier d'entreprises / 4

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC / 5

Cœurs de villes et villages / 5

HABITAT / 6

Amélioration de l'habitat / 6

ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT

DURABLE / 8

La GEMAPI / 8

SANTÉ - ATTRACTIVITÉ / 11

Accueil des internes en médecine générale / 11

Centre de Santé Grand-Figeac / 11

TOURISME / 12

Randonnée pédestre / 12

Projet d'hôtellerie de plein air au Lac du Tolerme / 12

SPORTS / 13

Le Grand-Figeac à l'honneur avec le Tour de

France 2022 / 13

CULTURE - PATRIMOINE / 14

Eurêka... Qui cherche trouve ! / 15

AGENTS / 16

TRIBUNE / 17

Tribune libre / 17

Libre expression des élus minoritaires / 18

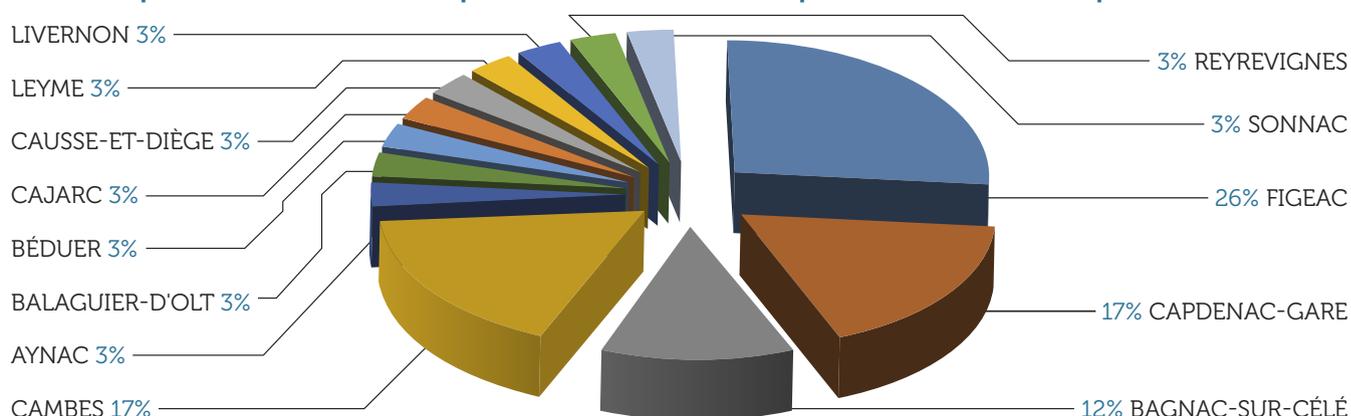
PROGRAMME D'AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Révision du règlement d'intervention

Afin d'accompagner au mieux les projets des entreprises de son territoire, le Grand-Figeac a révisé son programme d'aide aux investissements immobiliers.

Ce dispositif a pour principale finalité d'**accompagner et soutenir les entreprises dans leurs efforts de développement et de modernisation**. Depuis 2005, le Grand-Figeac a ainsi pu attribuer un total de **1 845 606 € de subventions au bénéfice de 34 entreprises**, ces dernières ayant réalisé près de 59 millions € HT d'investissements immobiliers productifs à l'échelle du territoire.

Répartition aux entreprises bénéficiaires par commune depuis 2005



Dans le cadre prévu par la loi, les Communautés de Communes sont compétentes en matière de soutien et d'aide à l'immobilier d'entreprises. Pour le Grand-Figeac, cette compétence s'exerce par la **gestion de ses 20 Zones d'Activités**, et également **de la Pépinière d'entreprises Calfatech et de l'Hôtel d'entreprises** situés dans le Parc d'Activités Quercypôle à Cambes.

Depuis 2018, les élus intercommunaux ont fait le choix d'instaurer un règlement d'intervention s'inscrivant dans un cadre juridique permettant de mobiliser les cofinancements de la Région Occitanie.

Les projets des entreprises peuvent être accompagnés à la condition préalable de répondre aux principaux critères suivants :

- entreprise ou établissement situé sur le périmètre du Grand-Figeac (il n'est pas nécessaire d'être situé en Zone d'Activités) ;
- opération d'aménagement ou réhabilitation d'au moins 40 000 € HT de dépenses éligibles (sont inéligibles le fonctionnement et tous les autres types d'investissements – matériel et équipement) ;
- projet porté par une société obligatoirement inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire National des Métiers ;
- activité présentant une immatriculation (code NAF) dans les secteurs de l'industrie et de l'artisanat (sont inéligibles les activités agricoles, libérales et de commerce).

Toutes les demandes font l'objet d'une instruction technique préalable des services du Grand-Figeac afin d'en vérifier l'éligibilité.

PORTRAITS D'ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

SARL MGP LACAN

Créée en 1987 et implantée à Balaguier-d'Olt, l'entreprise SARL MGP LACAN est spécialisée dans la mécanique industrielle (machines-outils et outillage pour l'aéronautique). L'investissement immobilier réalisé, d'un montant de plus de 240 000 €, a ainsi été subventionné par le Grand-Figeac en 2021, pour un montant de 10 259 €. Ce soutien de la collectivité a permis à l'entreprise de se développer en concrétisant le projet d'extension de ses bâtiments de production, et ainsi que de diversifier ses domaines d'activités (chaudronnerie, serrurerie, ferronnerie).



SA LARNAUDIE

Située sur la Zone d'Activités de l'Aiguille à Figeac, l'entreprise SA Jean LARNAUDIE a pour activité principale la production et la commercialisation de foie gras. Le projet qui consistait à restructurer ses locaux pour y aménager divers ateliers de production a bénéficié d'aides du Grand-Figeac soit un total de 100 197 € attribué (deux dossiers en 2018 et 2021). Ce programme immobilier d'environ 7 millions d'euros a ainsi autorisé l'entreprise à la pérennisation de son développement industriel et son ancrage local.



Pour vous accompagner dans vos projets et vos démarches, le Service Economie du Pôle Développement est à votre disposition :
Tél. : 05 65 11 47 51 - secretariat.developpement@grand-figeac.fr

CŒURS DE VILLES ET VILLAGES

Depuis 1998, 28 Communes ont vu leur centre-bourg mis en valeur et rénové grâce aux opérations « Cœurs de Villes et Villages », portées par le Grand-Figeac conjointement avec les Communes concernées. Des réalisations qualitatives qui répondent aux attentes des habitants comme des visiteurs et participent à l'embellissement et à l'attractivité du territoire.



LACAPPELLE-MARIVAL : 32^e opération

Les travaux du nouveau cœur de village viennent de se terminer avec des plantations d'agrément. La place du Fort marque l'entrée dans le centre ancien. Deux fronts bâtis la délimitent nettement à l'Est et à l'Ouest tandis qu'elle s'ouvre au Sud pour faire face au superbe château. Au Nord, la porte de l'Arbol, témoin des anciens remparts de la cité, permet encore le passage vers la place de la Halle.

Le projet, confié à l'équipe de maîtrise d'œuvre composée de l'atelier du Rouget Simon Teyssou et associés et du bureau d'études Déjante, **avait pour objectifs de :**

- **Valoriser les atouts de cette place :** des commerces attractifs, mais aussi composer avec un bar-restaurant dans l'îlot bâti situé au milieu de la place et souligner les vues sur un patrimoine environnant d'exception qui a gardé son homogénéité authentique
- **Sécuriser les parcours du piéton** au cœur du village et rendre agréable le cheminement autour de la place
- **Améliorer le cadre de vie** des habitants du centre-ville
- **Atténuer le caractère routier de la place** en replaçant le piéton, le patrimoine et les commerces comme des atouts majeurs du centre ancien

Le coût global de l'opération s'élève à 516 000 € HT, dont 430 000 € HT de travaux. Elle bénéficie de 309 072 € de subventions (soit 60 %) réparties entre l'Etat, la Région Occitanie et le Département du Lot. Les 40 % restants sont financés à égalité par le Grand-Figeac et la Commune de Lacapelle-Marival.



AYNAC : 33^e opération

Les travaux du nouveau cœur de village viennent également de s'achever.

Le projet, confié à l'équipe de maîtrise d'œuvre composée de l'atelier Broichot architecte, d'Aïcha Du Boucheron paysagiste et du bureau d'études Gétude, **avait pour objectifs de :**

Restructurer la route départementale pour libérer les espaces publics dédiés aux piétons et mettre en place un nouveau paysage agrémenté :

- **apaiser le trafic sur la RD940 et sécuriser les carrefours** et les continuités piétonnes afin de pouvoir accéder aux commerces et aux maisons riveraines
- **faire ralentir en traversée de bourg le trafic routier** et réviser le visuel de l'automobile dans ce paysage

Développer l'attractivité du bourg :

- **mettre en valeur les espaces publics et places du village** (lavoir, places, stationnements et parvis de l'église)
- **aménager les trottoirs et pieds de façades** des maisons, l'accessibilité des bâtiments
- au centre, **re-crée une véritable place publique**
- **marquer les entrées du bourg**

Le coût global de l'opération s'élève à 720 000 € HT, dont 640 000 € HT de travaux. Elle bénéficie de 440 207 € de subventions (soit 61 %) réparties entre l'Etat, la Région Occitanie et le Département du Lot. Les 39 % restants seront financés à égalité par le Grand-Figeac et la Commune d'Aynac.

OPÉRATIONS À VENIR

Les travaux de la 34^e opération débutent à **Laureses**.

Trois projets sont en cours d'étude **Anglars, Espédaillac** et la place Carnot à **Figeac**.

Contact : Direction de l'Aménagement de l'Urbanisme et de l'Habitat - Tél. : 05 65 11 47 61 - amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr

Depuis plus de 15 ans, la Communauté de Communes du Grand-Figeac est fortement engagée dans les dispositifs d'amélioration de l'habitat privé.

Dans la continuité, depuis un an, elle mène de front trois ambitieux programmes, qui couvrent l'ensemble du territoire : un PIG, une OPAH et une OPAH-RU. Plus de 1000 familles se sont déjà manifestées et 700 d'entre elles peuvent prétendre à des aides.

QUE CACHENT CES SIGLES ET CONCRÈTEMENT, QU'OFFRENT-ILS AUX PROPRIÉTAIRES ?

Le PIG

Le Programme d'Intérêt Général, qui **couvre l'intégralité du territoire du Grand-Figeac à l'exception des quartiers couverts par l'OPAH et l'OPAH-RU**, permet :

- de promouvoir des actions d'intérêt général, afin de résoudre des problèmes particuliers dans l'habitat existant,
- aux propriétaires occupants ou bailleurs sous conditions de bénéficier de subventions pour réaliser des travaux de rénovation énergétique, de réhabilitation lourde, ou d'adaptation du logement à la perte d'autonomie. Cette dernière catégorie de travaux est également subventionnée pour les locataires du secteur privé dès lors qu'ils ont l'accord de leur propriétaire.

L'OPAH

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat couvre un périmètre défini des centres anciens d'**Aynac, Bagnac-sur-Célé, Lacapelle-Marival** et **Latronquière** et l'OPAH-RU, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et **Renouvellement Urbain**

concerne des périmètres dans les centres anciens de **Figeac, Capdenac-Gare**, et de **Cajarc**.

Chaque mot compte :

Opération, car il s'agit d'une action forte, volontaire qui pour objectif d'anticiper les villes de demain au niveau de l'espace public et des aménagements urbains.

Programmée, car le dispositif est planifié sur plusieurs années, permettant ainsi à un maximum de propriétaires d'en bénéficier.

Amélioration de l'Habitat, préoccupation des élus du Grand Figeac qui ont à cœur de rendre les conditions de vie des habitants meilleures. Les sept Communes ainsi visées ont également à cœur :

- de promouvoir le ravalement de façades d'un patrimoine ancien et de qualité
- d'encourager la remise sur le marché des logements vacants
- d'encourager l'accession à la propriété
- d'encourager des travaux d'économie d'énergie respectueux du bâti et conformes à la réglementation d'urbanisme

Ces **OPAH** permettent aux propriétaires de ces 7 centres anciens de **réaliser des travaux de rénovation de leur logement grâce à des aides attractives de l'ANAH** (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), de la Communauté de Communes, des 7 Villes et du Département du Lot. **Peuvent bénéficier de ces aides les propriétaires occupants aux revenus modestes, ainsi que les propriétaires bailleurs désireux de mettre à la location un logement aux normes et peu énergivore.**

Le volet **Renouvellement Urbain** permet de traiter les dysfonctionnements urbains et sociaux, nécessitant, en plus des incitations et du programme d'actions d'accompagnement propres à toute OPAH, la mise en place de dispositifs d'intervention lourds. Ces dispositifs font, notamment, appel à des interventions foncières et immobilières et à des outils coercitifs de droit public (traitement de l'insalubrité, démolitions, actions foncières, sous Déclaration d'Utilité Publique DUP ou non...), en appui du projet urbain et social volontariste.

En tout, pour les 3 programmes, ce sont près de 14 millions d'euros (tous financeurs confondus) qui seront accordés aux habitants du Grand-Figeac pour rénover ces logements.

Le Grand Figeac assure également le financement de l'**accompagnement administratif et technique** des bénéficiaires pour les démarches à réaliser. Cette mission a été confiée à SOLIHA et à Quercy Energies.



Attention : les travaux ne doivent pas être entrepris avant l'accord définitif des financeurs !

COMMENT SAVOIR SI JE SUIS ÉLIGIBLE AUX AIDES ET QUEL SERA LEUR MONTANT ?

Chaque situation étant différente, il est nécessaire d'appeler SOLIHA, au **05 32 09 54 80** ou d'envoyer un mail à l'adresse **habiterlegrandfigeac@solih.fr**.

Un conseiller Habitat vérifiera votre éligibilité (se munir du dernier avis d'imposition lors de l'appel) **et vous proposera un rendez-vous avec un conseiller Technique dans l'une des 13 permanences organisées chaque mois et réparties sur 7 communes :**

- Capdenac-Gare : 1^{er} et 3^e mardis du mois de 9h30 à 12h30
- Latronquière : 2^e et 4^e mardis du mois de 9h30 à 12h30
- Figeac : tous les jeudis de 9h30 à 12h30
- Bagnac-sur-Célé : 1^{er} jeudi du mois, de 9h30 à 12h30
- Cajarc : 2^e mercredi du mois, de 9h30 à 12h30
- Lacapelle-Marival : 2^e et 4^e jeudis du mois, de 9h30 à 12h30
- Aynac : 3^e mardi du mois, de 9h30 à 12h30

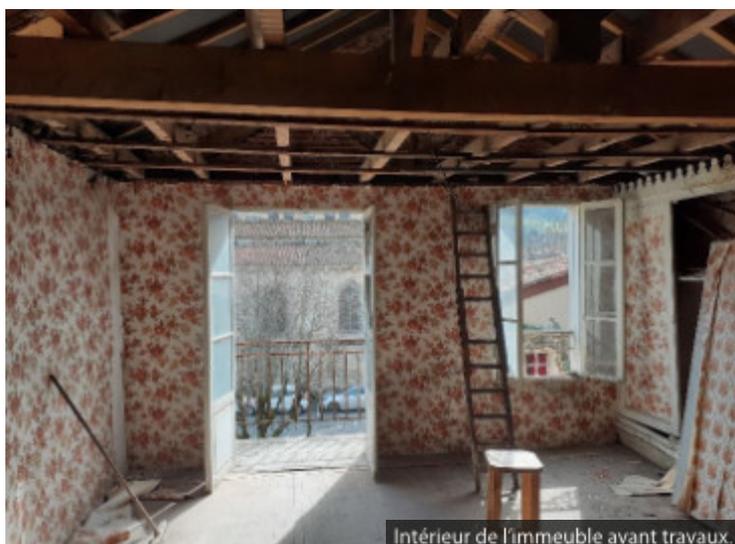
Ce rendez-vous sera suivi d'une **visite à domicile** afin d'affiner votre projet et vous apporter des conseils techniques.

Compte-tenu de l'engouement des habitants pour ces programmes, il faut prévoir un peu de délais entre le rendez-vous en permanence et la visite à domicile, notamment pour les dossiers économie d'énergie.

DE L'HABITAT

logements grâce aux programmes OPAH et PIG

Exemple d'un projet à Figeac comprenant la création de 2 logements locatifs conventionnés et qui bénéficie des aides attribuées dans le cadre de l'OPAH-RU : **50% des dépenses de travaux seront financées**. En parallèle le propriétaire va créer un local commercial au rez-de-chaussée.



Contact : Direction de l'Aménagement de l'Urbanisme et de l'Habitat - Tél. : 05 65 11 47 61 - amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr

**POUR PRÉPARER
MON AVENIR
MA RÉGION
M'ACCOMPAGNE !**

SALON taf
TRAVAIL AVENIR FORMATION

9h - 17h

FIGEAC

JEUDI **12 MAI**

ESPACE FRANÇOIS MITTERAND

0 800 00 70 70
laregion.fr/pfm

MON ORIENTATION
c'est la Région !

LA GEMAPI

Entre préservation écologique des milieux aquatiques et prévention des inondations

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Grand-Figeac est compétent en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Par délibération, cette compétence a été confiée aux deux Syndicats agissant sur les deux bassins versants du territoire : le Syndicat Mixte Célé Lot Médian (SmCLm) et le Syndicat Mixte Dordogne Moyenne Cère Aval (SMDMCA).

Cette compétence recouvre :

- l'aménagement de bassin ou de fractions de bassin hydrographique,
- l'entretien et l'aménagement de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris leurs accès,
- la défense contre les inondations, avec notamment la définition des systèmes d'endiguement,
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

En adhérant à ces deux Syndicats, le Grand-Figeac :

- ▶ leur a confié la gestion des aménagements, ouvrages, travaux des volets GEMA et PI
- ▶ a conservé la définition des systèmes d'endiguement, comprenant la définition des éléments composant ces systèmes (digues, barrages), le niveau de protection retenu et la priorisation des travaux nécessaires.

Comment cela se traduit concrètement ?

Les 2 syndicats travaillent selon une méthode établie, en diagnostiquant les besoins, en les confirmant par des études et, enfin, en mettant en œuvre les actions sur le terrain. Le tout est planifié sur plusieurs années.



Volet GEMA / Gestion des Milieux Aquatiques

Pour le SmCLm, l'élaboration et l'animation de 2 Plans Pluriannuels de Gestion des milieux aquatiques : l'un pour le bassin du Lot médian (2022-2027) et l'autre pour le bassin du Célé (2023-2033).

Les 2 programmes sont construits suite aux diagnostics de terrain et en concertation avec les différents partenaires techniques et financiers.

Dans la poursuite des précédents programmes, sont prévues par exemple des actions de retrait de points d'abreuvement au cours d'eau, des travaux de restauration morphologique, des actions de suppression de micro-décharges en bord de cours d'eau ou de lutte contre les espèces envahissantes.

L'élaboration du nouveau plan de gestion sur le bassin du Célé est menée en 2022 conjointement à la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et à la mise en œuvre du Contrat de rivière 2020 -2025.

Le SMDMCA élabore quant à lui un Plan Pluriannuel de Gestion du bassin-versant de la Bave : Le diagnostic terrain est en cours. Il aboutira, à l'issue de phases de travail et de concertation avec les élus et les partenaires techniques, à une programmation d'actions sur 10 ans. **Ce document viendra appuyer le Contrat de Progrès Territorial Bave Cère Mamoul en cours d'élaboration**, regroupant plusieurs maîtres d'ouvrage intervenant directement ou indirectement dans le grand cycle (GEMAPI) et le petit cycle de l'eau (eaux usées, eau potable).

La restauration des zones humides et le suivi des espèces patrimoniales

En plus de l'accompagnement gestionnaires de zones humides, le SmCLm a été retenu dans le cadre d'un appel à projet pour la restauration de zones humides. Des travaux auront lieu sur Latronquière, Lauresses, Gorses et Balaguièr d'Olt.

Le SmCLm poursuit aussi son rôle de veille sur les espèces patrimoniales (écrevisse à pieds blancs, moule perlière,...) et de suivi des espèces cibles (notamment la truite fario).

Quant au SMDMCA, il a été également retenu à l'appel à projet pour la restauration des zones humides de tête de bassin. Quatre Communes du Grand-Figeac sont concernées : Sénailiac-Latronquière, Labastide du Haut-Mont, Anglars et Leyme.

La restauration écologique des cours d'eau

La loi sur l'eau de 2006 demande la restauration de la continuité écologique sur le Célé, le Bervezou et le Veyre sur le territoire du Grand-Figeac. Des obstacles ont été aménagés pour permettre la libre circulation des poissons et/ou des sédiments.

Des travaux ont eu lieu à Bagnac-sur-Célé, Linac et Gorses. D'autres sont programmés sur le Célé à Boussac en 2022.

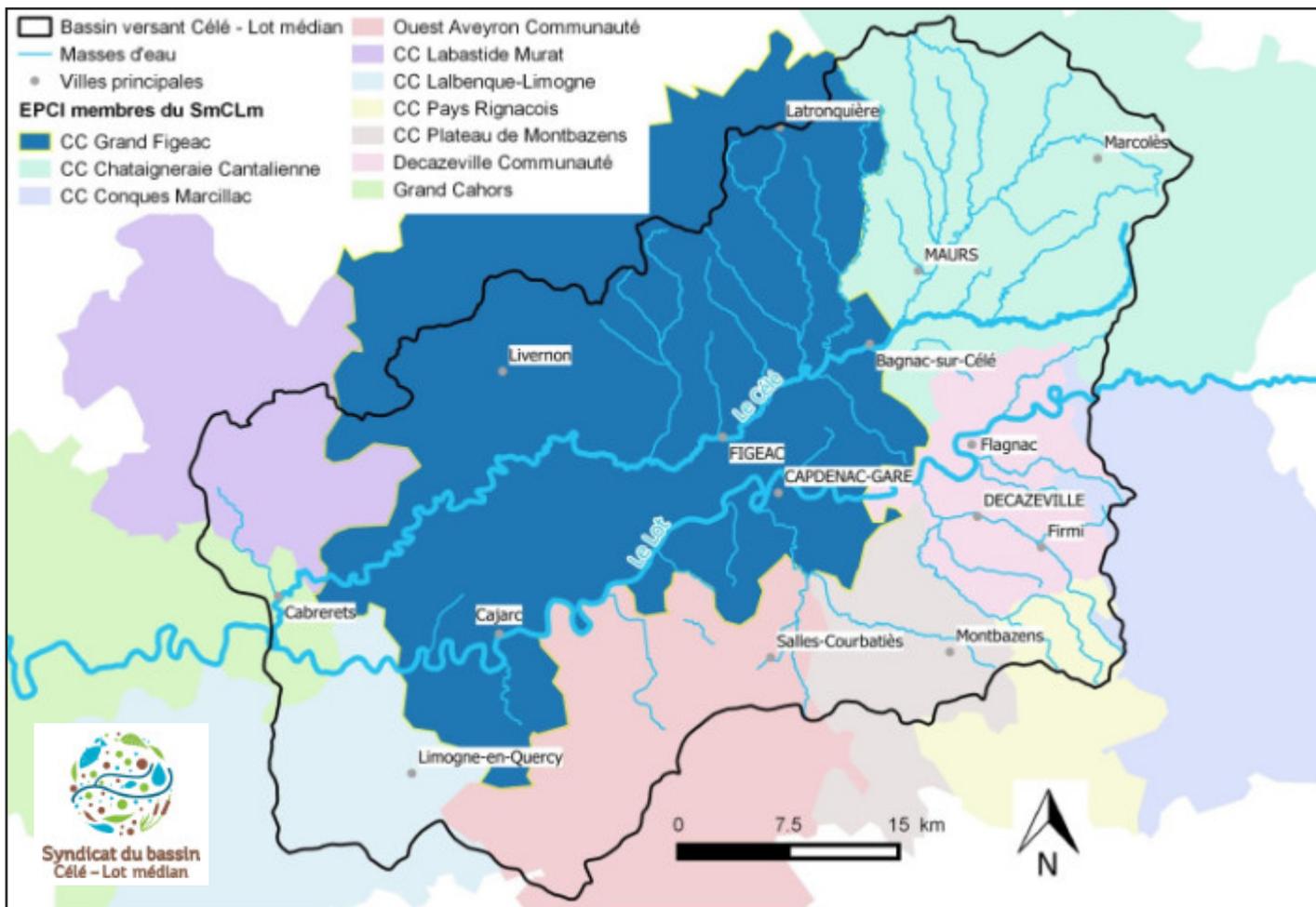
Les plans d'eau

Deux plans d'eau ont été réaménagés au cours des cinq dernières années en raison de leur impact sur les milieux aquatiques. Sur le Grand-Figeac, les deux opérations phares ont concerné le Roc de France à Latronquière et Lauresses et la gravière d'Espagnac Sainte-Eulalie.

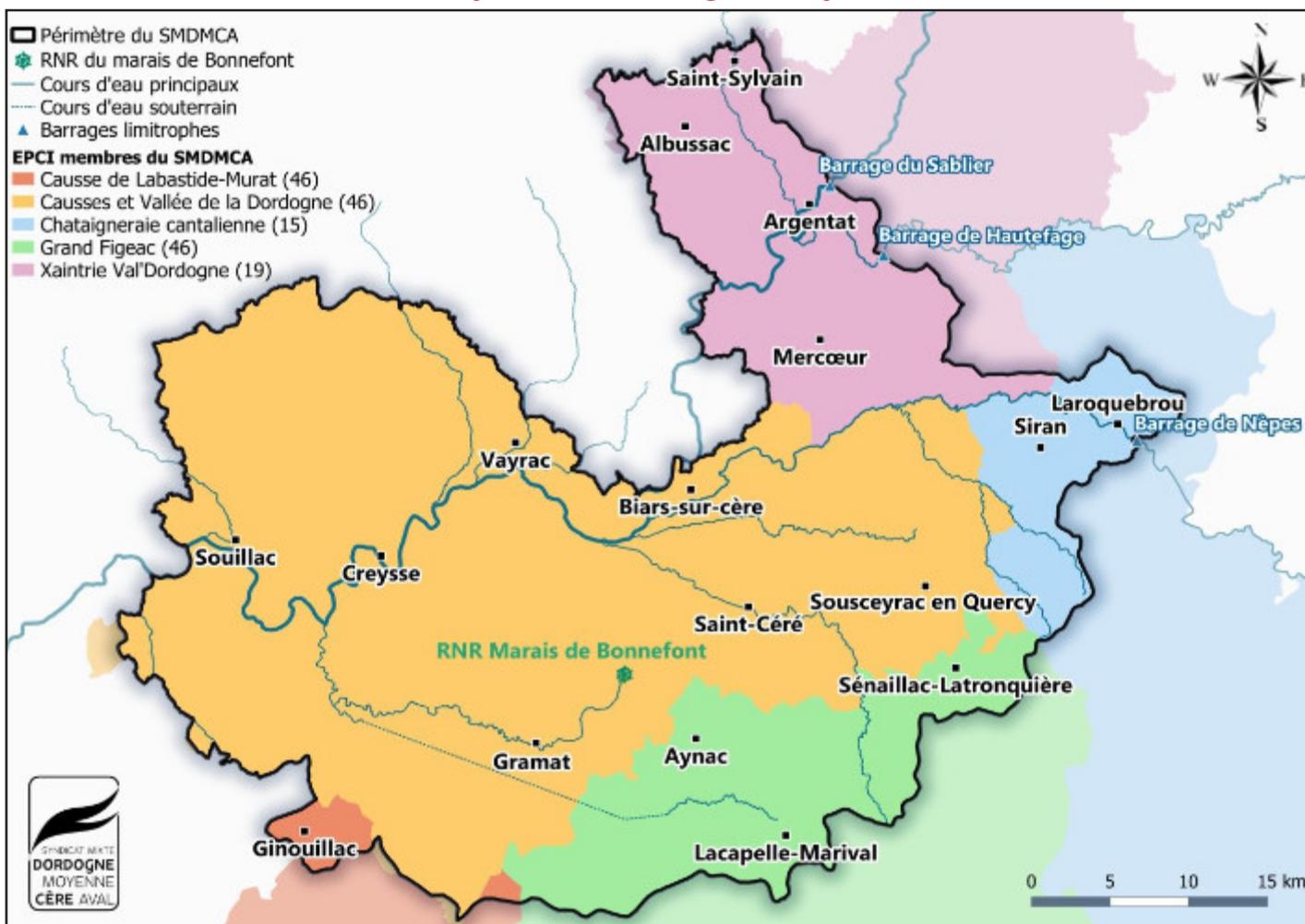
La création de points d'abreuvement et la mise en défens des cours d'eau

Le SMDMCA et le SmCLm recensent, dans le cadre de leurs diagnostics de rivières, les tronçons de cours d'eau impactés par le piétinement du bétail. Ils peuvent proposer un accompagnement technique et financier aux éleveurs volontaires.

Périmètre d'intervention du Syndicat Célé Lot Médian (SmCLm)



Périmètre d'intervention du Syndicat Dordogne Moyenne Cère Aval (SMDMCA)





PI : Prévention des Inondations

Pour ce volet, l'enjeu unique se tient sur le territoire du Syndicat mixte Célé Lot Médian.

Le bassin du Lot est couvert par un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), animé par le Syndicat mixte du bassin du Lot. Sur le territoire du Grand-Figeac, les zones à enjeux « inondation » s'étendent notamment sur le Célé de Bagnac à Sauliac et sur la vallée du Lot de Cuzac à Larnagol.

Le SmCLm, en tant que maître d'ouvrage, porte différentes actions sur son territoire.

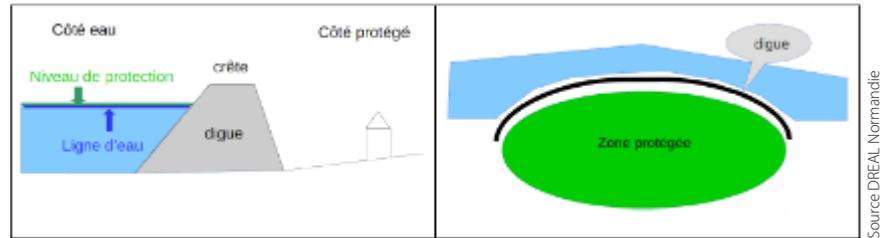
Les différentes actions reposent sur des études hydrauliques et hydromorphologiques préalables (Figeac, Bagnac-sur-Célé, Cajarc, Capdenac) visant à mieux connaître la dynamique des cours d'eau et le fonctionnement des zones d'expansion de crues et des systèmes d'endiguement potentiels. **Les premiers travaux devraient démarrer en 2022.**

Des travaux de plantations de haies dans la vallée du Lot sont également prévus dans les années à venir. Ces plantations permettront au cours d'eau en crue de dissiper son énergie.

Des actions à mener rapidement : que signifie la reconnaissance des systèmes d'endiguement ?

Un **système d'endiguement** se compose d'un ou plusieurs ouvrages conçus pour défendre une **zone protégée** contre les inondations et/ou submersions et cela jusqu'à un niveau d'événement précis nommé le « **niveau de protection** ». Cela peut également être un ouvrage qui, par sa configuration, son implantation, agit comme une digue alors que sa vocation initiale était autre, une route en bord de rivière par exemple. Le système d'endiguement doit répondre à la réglementation en vigueur et **être classé** en fonction du nombre de personnes se trouvant dans la zone protégée. A noter que plusieurs niveaux de protection peuvent être définis au sein d'un même système d'endiguement.

Le schéma ci-dessous illustre la notion de digue.



Tant que la ligne d'eau reste sous le niveau de protection, la digue assure son rôle de protection de la zone à protéger, c'est-à-dire que la protection de ce territoire est garantie.



FINANCEMENTS

Ces missions, auparavant menées par l'État et les Communes, ont été transférées aux Établissements Publics de Cooperation Intercommunale avec comme seul moyen de financement la possibilité de mettre en place une taxe : la **taxe GEMAPI**. Ce produit est prélevé sur les impôts liés au foncier des ménages et des entreprises.

La planification des opérations permet également d'aller chercher des financements auprès de différents partenaires que peuvent être l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, les Départements du Lot et de l'Aveyron, la Région Occitanie, l'État et l'Europe. En 2022, le produit de cet impôt devra être porté à 550 000 € pour assumer les premiers travaux.

TYPE D'ACTIONS À MENER	EXEMPLES D'ACTIONS 2021/2022
Restauration de zones humides	<ul style="list-style-type: none"> ■ Restauration de l'ancienne gravière d'Espagnac-Sainte-Eulalie. ■ Réouverture de zones humides, création de mares, sur le Ségala Lotois. ■ Pose d'abreuvoirs et de clôtures en bordure de cours d'eau.
Restauration de cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> ■ Interventions de limitation de la prolifération des espèces envahissantes comme la Jussie au plan d'eau de Guirande. ■ Ramassage de déchets épars sur le Célé dans le cadre d'un chantier écocitoyens. ■ Travaux de restauration de la ripisylve sur la Diège.
Études et travaux de ralentissement des écoulements	<ul style="list-style-type: none"> ■ Plantations de haies au Lycée Agricole la Vinadie à Figeac. ■ Etude de reconnexion d'annexes alluviales sur la rivière Lot en aval de Cajarc.
Études et travaux sur les systèmes d'endiguement et les ouvrages hydrauliques	<ul style="list-style-type: none"> ■ Élaboration des dossiers réglementaires du système d'endiguement et première tranche de travaux de confortement de la digue de Lafarrayrie à Figeac. ■ Poursuite des études hydrauliques permettant d'affiner le rôle des ouvrages en lit majeur du Célé à Bagnac et du Lot à Capdenac. ■ Création d'un ouvrage pour bloquer le bois transporté par le ruisseau de Planioles à Figeac

Prochain journal communautaire : le détail des actions 2021 et 2022 et les projections des années à venir

Contacts :

Direction des Services Techniques du Grand-Figeac - Tél. : 05 65 34 78 67 - secretariat.techniques@grand-figeac.fr

Syndicat mixte Célé Lot médian (SmCLm) - Tél. : 05 65 11 47 65 - riviere@celelotmedian.com

Syndicat mixte Dordogne Moyenne Cère Aval (SMDMCA) - Tél. : 05 65 32 27 38 - contact@smdmca.fr

ACCUEIL DES INTERNES EN MÉDECINE GÉNÉRALE

Un week-end de sport et de découverte

Dans le cadre du **Contrat Local de Santé 2021-2025**, un week-end d'accueil des internes en médecine est programmé les **10-11-12 juin 2022**. Ce type d'évènement, organisé dans d'autres territoires, est un bon moyen de **promouvoir le territoire auprès de jeunes étudiants en médecine générale afin de favoriser leur installation future**.

Afin de faciliter l'organisation et le bon déroulement de cette première édition, et pour des contraintes d'hébergement et budgétaires, le nombre de participants est porté à 50 personnes. Les internes seront hébergés au Domaine de Gayfié, sur la Commune de Saint-Jean de Laur.

Au programme :

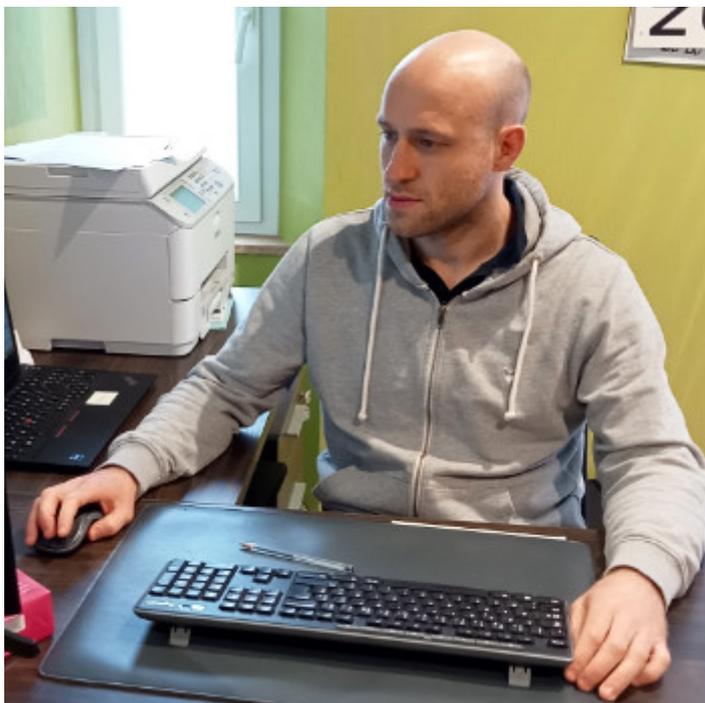
- ▶ Vendredi 11 juin : arrivée en fin de journée sur le site de Gayfié / buffet dînatoire
- ▶ Samedi 12 juin :
 - matinée à Figeac : temps libre sur le marché et visite de la ville
 - après-midi : activités sportives de pleine nature au choix (course d'orientation, tir à l'arc, escalade, VTT, spéléologie, via ferrata, canoë) sur le site du Liauzu
 - soirée : apéritif et repas terroir avec invités (élus, médecins généralistes maîtres de stage du territoire, directeur du Centre Hospitalier de Figeac)
- ▶ Dimanche 13 juin :
 - matinée : propositions d'activités ou temps libre / pique-nique
 - après-midi : départ des participants

Contact : *Laura Lascout, coordinatrice CLS*
Tél. : 06 02 11 04 38 - sante@grand-figeac.fr



CENTRE DE SANTÉ GRAND-FIGEAC

Vacations du Dr Couet



Durant les mois de février à mai 2022, un nouveau médecin intègre l'équipe du Centre de Santé Grand-Figeac. Le Dr Guillaume Couet exerce **2 jours par semaine : le jeudi à Lacapelle-Marival et le vendredi à Aynac**. Cette période est pour lui l'occasion de se familiariser avec le mode d'exercice de la médecine générale en salariat ainsi que d'appréhender le fonctionnement du Centre de Santé Grand-Figeac. Après ses études de médecine générale, le Dr Couet a réalisé divers remplacements dans quelques départements voisins du Lot. Il connaît donc bien l'exercice de la médecine générale dans un territoire rural.

Cette arrivée a permis d'ouvrir des créneaux supplémentaires pour faire face à l'afflux de patientèle au sein du Centre de Santé Grand-Figeac :

- sur Lacapelle-Marival pour permettre aux anciens patients du Dr Canas l'accès à un médecin généraliste.
- sur Aynac qui est un des sites avec le plus de délais de rendez-vous.

Retrouvez le *planning du Centre de Santé* sur : www.cls-grand-figeac.fr/centre-de-sante.

Contact : *Laura Lascout, coordinatrice CLS*
Tél. : 06 02 11 04 38 - sante@grand-figeac.fr

RANDONNÉE PÉDESTRE

Un nouveau topoguide pour les vacances de Pâques



Depuis 2016, le **Grand-Figeac compte 69 circuits de randonnée pédestre reconnus communautaires** et dédiés aux balades familiales comme aux randonneurs sportifs.

La Communauté de Communes est compétente sur le balisage, la pose de signalétique directionnelle et la promotion des circuits (l'entretien et le fauchage étant à la charge des Communes).

Parmi ces itinéraires, **35 sont édités dans le guide départemental de la randonnée de Lot Tourisme** dont la prochaine édition est prévue pour les vacances de Pâques cette année. Organisé par Lot Tourisme, le travail de réédition d'un nouveau topoguide se fait avec l'Office de Tourisme, le Pays d'Art et d'Histoire, ainsi que les élus du Grand-Figeac.

L'autre partie des circuits est diffusée sous forme de fiches consultables sur le site Internet de Lot Tourisme et de l'Office de Tourisme Grand Figeac, Vallées du Lot et du Célé.

Le pôle Développement du Grand Figeac assure la coordination et identifie les circuits à baliser, les travaux à mener et fait le lien entre les mairies, les randonneurs et tous les partenaires de la randonnée pédestre.

Tous les ans, le balisage est mis à jour par les agents du Grand-Figeac et des prestataires extérieurs (en 2021 : Regain, en 2022 : Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Lot).

Pour en savoir plus : grand-figeac.fr/chemins_de_randonnees.html

Office de Tourisme du Grand-Figeac, Vallées du Lot et du Célé - Tél. : 05 65 34 06 25 - tourisme-figeac.com

PROJET D'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR AU LAC DU TOLERME

Une consultation inédite des électeurs

Depuis plusieurs mois, un projet de développement d'une installation de tourisme de plein air en rive droite du Lac du Tolerme, sur la Commune de Sénailac-Latronquière, est à l'étude par le Groupe SANDAYA. Ce groupe touristique, déjà propriétaire de plusieurs structures en France et en Espagne, est spécialisé dans l'hôtellerie de plein air haut de gamme. Il souhaite créer une nouvelle installation 4 ou 5 étoiles au Lac du Tolerme.

Le projet est aujourd'hui en phase d'étude et se situe en amont de sa validation réglementaire par les services de l'État.

En amont de toute procédure de dépôt de dossier ou d'autorisation par le porteur de projet, le Président du Grand-Figeac et le Président du SYMLAT, propriétaire et compétent dans l'aménagement du Lac, se sont engagés à **recueillir préalablement l'avis des habitants des 12 Communes concernées par le projet**. Une consultation inédite des électeurs a été organisée le 6 mars dernier.

Ainsi, les électeurs des Communes de Bessonies, Gorses, Labastide-du-Haut-Mont, Latronquière, Laresses, Sabadel-Latronquière, Saint-Cirgues, Saint-Hilaire, Saint-Médard-Nicourby, Sénailac-Latronquière, Terrou et Sousceyrac-en-Quercy ont été appelés à se prononcer par « oui » ou par « non » à la question suivante : « Êtes-vous favorable à ce que le Grand-Figeac et le Symlat autorisent le dépôt de la déclaration de projet d'installation d'un site hôtelier de plein air sur la rive droite du lac du Tolerme porté par le groupe Sandaya ? »

Un **dossier d'information** du projet était **consultable** dans chacune des Mairies des 12 Communes, au siège du SYMLAT, au siège du



Grand-Figeac, à l'antenne du Grand-Figeac à Latronquière et sur le site internet du Grand-Figeac. **Cinq réunions publiques** ont été également organisées.

Sur les **1 459 suffrages exprimés, 1 023 ont répondu « OUI » et 436 « NON »** : à 70 % l'avis des électeurs, recueilli à titre consultatif, est donc favorable à la poursuite de l'étude du projet. Sur les 2 964 électeurs inscrits, 1 477 se sont déplacés, soit un taux de participation de 49 %.

Lors de cette consultation, sur ce projet impactant à terme l'avenir du territoire, les électeurs ont donc exprimé leur souhait de voir se poursuivre le projet et lui permettre de rentrer désormais dans la phase réglementaire.

Contacts : **Direction du Développement**

Tél. : 05 65 11 47 51 - secretariat.developpement@grand-figeac.fr

LE GRAND-FIGEAC À L'HONNEUR AVEC LE TOUR DE FRANCE 2022

Vivez un moment sportif inoubliable
avec l'étape Lacapelle-Marival - Rocamadour, samedi 23 juillet !

Cette année sera historique sportivement pour le Grand-Figeac qui aura le privilège d'accueillir, la veille de l'arrivée sur les Champs-Élysées, le dernier contre-la-montre de l'édition 2022 de la Grande Boucle. Une formidable opportunité d'attractivité pour le territoire doublée d'un rendez-vous sportif crucial pour la victoire du Tour 2022.

Le Grand-Figeac vous donne rendez-vous samedi 23 juillet pour l'événement sportif mondial avec **une étape inédite et 100 % lotoise**.

Une vitrine exceptionnelle et du grand spectacle en perspective, cette année, **pour le Département du Lot** qui s'est vu attribuer par l'organisation du Tour A.S.O (Amaury Sport Organisation) **2 étapes** du Tour de France, fruit d'un engagement collectif des élus et des collectivités du Département du Lot et de la Région Occitanie.

Cahors sera ville-arrivée le vendredi 22 juillet pour l'étape Castelnau/Magnoac-Cahors (189 km), le lendemain, samedi 23 juillet, veille de l'arrivée sur les Champs-Élysées, le dernier contre-la-montre se disputera entre Lacapelle-Marival et Rocamadour (40 km).

Le point de départ de ce contre-la-montre individuel se fera à Lacapelle-Marival. Les meilleurs cyclistes mondiaux passeront par Aynac, Gramat et franchiront la ligne d'arrivée pour atteindre Rocamadour : un des grands sites majeurs du Lot.

Jusqu'au jour J : un dispositif d'animations

Le Grand-Figeac et la Commune de Lacapelle-Marival, en partenariat avec le Département du Lot et les autres villes étapes, proposeront des animations pour promouvoir cet événement et **faire de ce rendez-vous un moment lotois unique et inoubliable**.

- Vendredi 25 mars : **la Dictée du Tour** a réuni 8 établissements et plus de 230 élèves du Grand-Figeac dans la salle des fêtes de Lacapelle-Marival. A la clé, nos jeunes lauréats auront l'immense privilège d'être invités à découvrir les coulisses de cette Grande Boucle 2022.
- Lundi 16 mai : J-46 avant le départ du Tour, une **conférence de presse nationale** réunira à Lacapelle-Marival les 3 villes étapes Lotoises.
- Samedi 28 et dimanche 29 mai : **Fête du Tour**. Les associations et les commerçants du Grand-Figeac proposeront à tous les fans des animations en lien avec le Tour de France ou la pratique du vélo.

Contact : Service Communication - Tél. : 05 65 11 22 76



Château Lacapelle-Marival © Lot Tourisme C. Novello



TDF 2021 départ © C. Lopez



Le Tour de France en chiffres

- diffusion dans 190 pays, 7400 heures de diffusion en direct dans le monde entier (2020)
- 42,4 millions de téléspectateurs, 150 millions de téléspectateurs en Europe
- letour.fr : 45,5 millions de visites
- plus de 12 millions de visites sur l'application officielle du Tour de France
- 9,4 millions de fans sur l'ensemble des réseaux sociaux @letour





EURÊKA... QUI CHERCHE TROUVE !

Notre territoire au cœur de l'actualité culturelle en 2022 ! De mai à octobre, le Grand-Figeac et la Ville de Figeac proposeront en partenariat avec les acteurs culturels, touristiques économiques et éducatifs locaux un ambitieux programme pour célébrer le bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par Jean-François Champollion natif de Figeac.

Expositions, conférences, rencontres d'égyptologues, art contemporain, cinéma, spectacles, concerts, visites guidées et théâtralisées... durant six mois, les habitants et visiteurs sont invités à découvrir et s'émerveiller à partir de la thématique « chercher, trouver » !

Quelques éléments du programme « Eurêka ! Champollion 2022 »

Expositions et valorisation du patrimoine

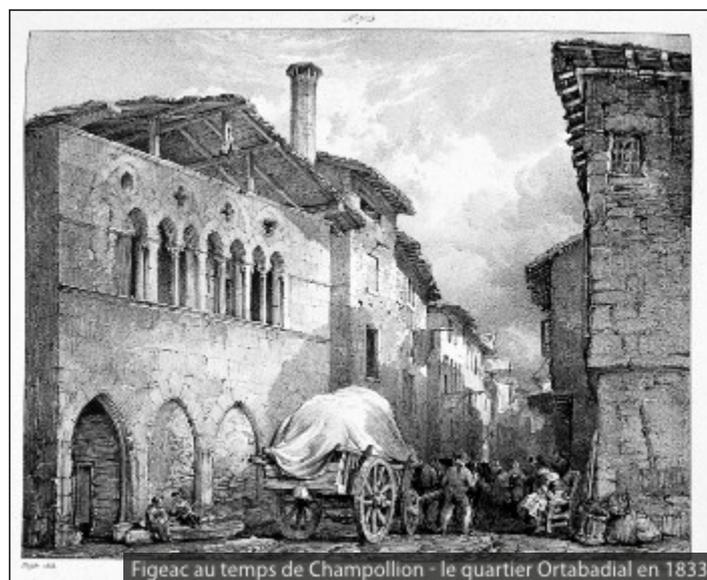
- **Nuit européenne des musées / samedi 14 mai** : ouverture de l'événement Eurêka ! au Musée Champollion.
- **Déchiffrements / du 9 juillet au 9 octobre** : de nombreuses écritures restent mystérieuses aujourd'hui. D'autres se dévoilent comme les hiéroglyphes à Champollion...
- **Champollion en sa cité / du 2 juillet au 6 novembre** : quels liens Champollion avait-il à sa ville natale et qu'en reste-t-il aujourd'hui ?
- **On a retrouvé... le Grand-Figeac en 1822 ! / de mai à octobre** : Que savons-nous de la vie dans les Communes de 1822 ?
- **Regard sur l'œuvre Ex-libris de Joseph Kosuth**

Conférences et rencontres scientifiques

- **Rencontres d'égyptologie / du 16 au 18 septembre** : des égyptologues du monde entier se retrouvent à Figeac pour faire découvrir au grand public l'actualité de leur recherche.
- **Eurêka ! On en cause. / de mai à octobre** : Programme de conférences : les mystères d'hier et d'aujourd'hui décryptés par des spécialistes reconnus.
- **Soirées Cult' / de mai à octobre** : Soirées interactives au cœur de la Pop culture : des experts scientifiques nous parlent innovation et recherche.

Image et cinéma

- **Eurêka's mapping / en juillet-août** : des édifices de la ville de Figeac mis en lumière par une projection monumentale.
- **Cinéma / de mai à octobre** : regards sur le cinéma égyptien



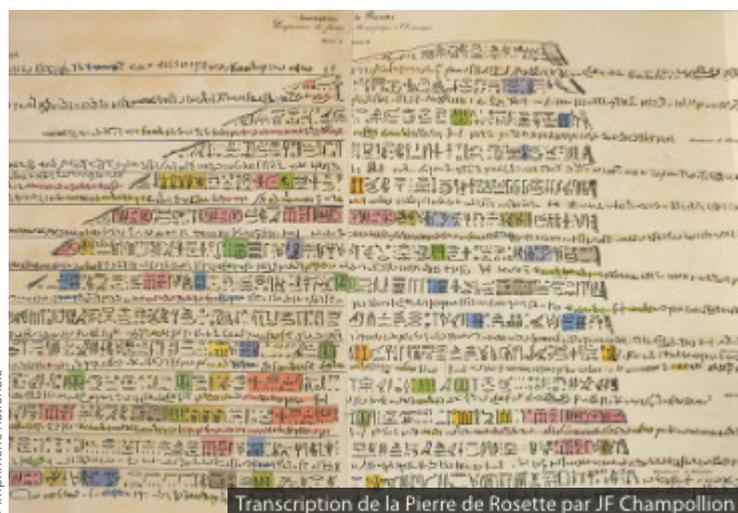
Figeac au temps de Champollion - le quartier Ortabadial en 1833

Spectacle vivant

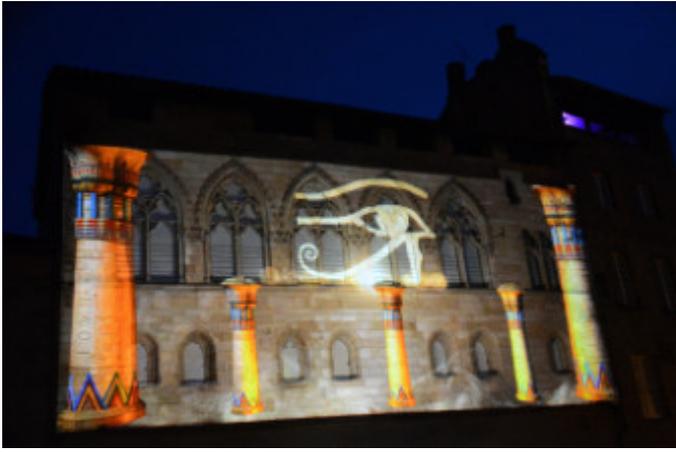
- **Eurêka ! Le code est à moi / samedi 21 juin** : comédie musicale en hommage à Champollion, portée par plusieurs centaines de jeunes choristes et musiciens.
- **Mince mon château ! / les 4 au 6 août** : les Français et le patrimoine, une relation profonde et intense, qui n'a pas toujours existé, à découvrir dans des visites théâtralisées.
- **La Convivialité / vendredi 13 mai** : spectacle-conférence humoristique pour désacraliser l'orthographe française. Cie Habemus Papam.
- **Rendez-vous au jardin / juin** : une promenade contée pour voyager dans les pas de Champollion.
- **Concerts des Mardis de l'été / en juillet-août** : fêtez la douceur des nuits d'été en musique, avec des concerts d'inspiration Eurêka !
- **Programmations associées sur les festivals / en juillet-août** : mise en musique et en voix avec des spectacles dédiés dans le cadre de la programmation des festivals.

Résidences d'artistes

- **Universalitas Lysa Sarkis / de juin à septembre** : la création d'une langue universelle et sa matérialisation dans une œuvre plastique d'envergure.
- **Vice-versa ! Coder-décoder / de septembre à novembre** : résidence de médiation artistique tout public pour apprendre à coder et décoder le monde par l'écriture, le dessin et le 9^e art.



Transcription de la Pierre de Rosette par JF Champollion



© La Grande Image

Programme jeunesse

- **Ateliers / de mai à octobre** : apprendre à écrire en hiéroglyphes, découvrir les mystères de la science en pratique, s'initier à la recherche, dès 4 ans.
- **Rencontres** : égyptologues, chercheurs, auteurs vont à la rencontre des enfants dans les classes pour partager leur savoir.
- **Lectures / de mai à octobre** : dans toutes les langues...écoutez, goûtez, osez parler.
- **Dictée du Tour de France / vendredi 25 mars** : la dictée du Tour de France aux couleurs d'Eurêka !
- **Escape games / de juin à octobre** : **Mystère chez Champollion et Enigma**. Pour s'échapper, il faudra craquer le code !
- **Aventur'game** : jeu de piste réalisé par des élèves du lycée Champollion.



© Paul-N. Dubuisson

Promotion

- **Valorisation des initiatives territoriales / de mai à octobre** : les communes du Grand-Figeac sont invitées à participer au programme Eurêka ! en proposant des initiatives locales.
- **Cuvée premium Eurêka ! / de mai à octobre** : Une cuvée spéciale Eurêka ! au tirage limité, issue de la première cuvée du vignoble du territoire.
- **Podcast Good morning Eurêka ! / de mai à octobre** : Suivez toute l'actualité d'Eurêka ! à la radio

Pour en savoir plus : www.eureka-figeac.fr
 Contact : services culturels du Grand-Figeac
 Tél. : 05 65 34 24 78 - servicesculturels@grand-figeac.fr

eureka-figeac.fr

eurêka

qui cherche trouve !

MAI > OCTOBRE 2022
FIGEAC & GRAND-FIGEAC

EXPOSITIONS
SPECTACLES
VISITES GUIDÉES
RENCONTRES
CONFÉRENCES



© CRT Midi-Pyrénées D. Viet



RESSOURCES HUMAINES

Violaine Montarnal, directrice adjointe

Depuis le 3 janvier dernier, Violaine Montarnal complète l'équipe de la Direction des Ressources Humaines du Grand-Figeac au poste, nouvellement créé, de directrice adjointe.

Dans le cadre de ses missions, elle assiste la directrice, Sylvie Délot, dans la conception et la mise en œuvre de la politique de gestion des Ressources Humaines. Un travail en binôme pour coordonner le fonctionnement du service et mener les projets inhérents à la gestion du personnel de la collectivité qui compte 230 agents.

Après six ans au sein du Conseil départemental de la Haute-Garonne, comme conseillère carrière puis encadrante d'une équipe de quatre conseillers carrière, Violaine Montarnal a rejoint en juillet 2021 la mairie de Villefranche-de-Rouergue en tant que chargée de gestion Ressources Humaines avant de postuler au Grand-Figeac.

« Cette opportunité m'a permis d'allier épanouissement personnel, en revenant vivre dans ma région de naissance courant 2021, et épanouissement professionnel en intégrant une collectivité dynamique, sur un poste où je peux mettre à profit mes compétences et en acquérir de nouvelles ! »

SERVICES TECHNIQUES

Benoît Falluel, responsable du service Bâtiments



Depuis le 3 janvier 2022, Benoît Falluel a rejoint les rangs du Grand-Figeac. Rattaché à la direction des Services Techniques, il est le nouveau responsable du service Bâtiments.

Ses multiples missions, concernent tout ce qui touche aux 90 bâtiments gérés par la Communauté de Communes. Sous la responsabilité de Régis Clavel, Directeur des Services Techniques et avec l'appui de

son équipe, Benoît Falluel assure le suivi et coordonne les nouveaux projets (de la faisabilité à la réception en tant que représentant du maître d'ouvrage), les travaux d'amélioration, d'agrandissement, de mise en conformité ou d'embellissement (traités en maîtrise d'œuvre interne), les travaux réalisés en régie et ceux liés au fonctionnement des piscines. Sans oublier le côté réglementaire avec l'accessibilité (Ad'AP), les établissements recevant du public (ERP), les contrôles périodiques...et tout ce qui touche à l'entretien, la maintenance (espaces verts, toitures, installations de chauffage, ascenseurs...).

Chef d'équipe du service électricité au Ministère de l'Intérieur à Paris, puis responsable de secteur travaux au Secrétariat Général de la Police Nationale à Toulouse, Benoît Falluel a également exercé au sein de la Direction de l'architecture de la Ville de Toulouse puis à Toulouse Métropole en tant que responsable d'unité secteur travaux, affecté à la rénovation du patrimoine. Il a ensuite intégré la cellule maîtrise d'œuvre du service Infrastructure de la Défense auprès du ministère des Armées. De solides expériences professionnelles et des compétences qui seront mises à profit dans ses nouvelles fonctions.

« Trois raisons majeures m'ont incité à candidater au Grand-Figeac : l'intérêt du poste et la diversité des missions, le fait d'intégrer une structure à taille humaine et le secteur géographique. »

PÔLE DÉVELOPPEMENT

Maxime Guillemont, conseiller en énergie partagé



Chargé de mission énergies renouvelables au sein du Grand-Figeac depuis mai 2021, Maxime Guillemont est, depuis le 24 février dernier, conseiller en énergie partagé. Un poste créé par la collectivité(*) afin de renforcer dans le cadre du Plan Climat Air Energie le service Transition énergétique du Pôle Développement.

L'objectif est d'apporter aux

Communes un service afin de maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques sur leur patrimoine bâti (mairie, école, équipement sportif...) mais également sur l'éclairage public, la flotte de véhicules ou encore l'eau.

Après l'inventaire du patrimoine immobilier, Maxime Guillemont va s'attacher à analyser les consommations et les factures afin d'effectuer le bilan énergétique des Communes. Viennent ensuite des diagnostics énergétiques des bâtiments qui permettent de proposer des axes d'amélioration et des programmes de travaux.

Ingénieur de formation, Maxime Guillemont a travaillé dans un bureau d'études spécialisé en environnement en Suisse. Il a choisi de venir s'installer à Figeac pour rejoindre sa famille. Avant de postuler au Grand-Figeac, il a enseigné les mathématiques durant un an au collège Marcel Masbou de Figeac.

« J'ai été attiré par cette opportunité de prendre part activement et concrètement à la transition énergétique, que ce soit sur la production d'énergies renouvelables ou la maîtrise des consommations, et de s'impliquer au service du territoire. »

(*) Financé par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le Grand-Figeac et les Communes membres.

TRIBUNE LIBRE

Enfance et jeunesse : pour un territoire attractif

Le Grand-Figeac est attentif à la petite enfance en proposant des accueils collectifs et individuels aux familles.

Via le CIAS, nous travaillons avec les Relais d'Assistants Maternelles qui accompagnent les assistantes maternelles avec un service fixe et itinérant et diffusent une information de proximité aux parents.

Le Grand-Figeac porte un schéma d'accueil collectif : micro crèches et crèches. Après les travaux d'extension et rénovation de Figeac, Capdenac-Gare, Latronquièrre et Labathude, une nouvelle crèche sera livrée à Cardaillac courant 2022. Viendront ensuite Cajarc et en réflexion Assier/Livernon, Bagnac et Leyme/Lacapelle-Marival. Cette complémentarité entre les accueils offre la possibilité aux familles de trouver leur propre mode de garde.

Côté jeunesse, en plus de l'Espace Jeunes à Figeac très fréquenté, le territoire dispose d'associations que le Grand-Figeac subventionne en fonctionnement et en investissements : Office Social et Culturel à Capdenac-Gare, Fédé PARTIR à Figeac, La LoCollective à Cajarc, Reïssa à Assier/Livernon, Association Ségala Limargue à Leyme/Lacapelle Mal, Les Petits Castors à Bagnac, Repaire des 2 Vallées à Lissac et Mouret.

Stéphane BÉRARD
Capdenac-Gare

Le pari était osé ; l'enjeu : l'avenir du Haut Ségala

Sans rien lâcher de nos responsabilités d'élus, donner la possibilité à nos concitoyens d'être acteurs et décideurs, de s'exprimer sur des projets structurants me semble être une bonne démarche démocratique pour redonner confiance dans « la Politique ».

C'est le choix que nous avons fait en organisant le 6 mars une consultation sur la poursuite des études du projet d'hôtellerie de plein air au Tolerme.

Cette votation citoyenne inédite a permis des débats constructifs favorisant la collecte de tous les avis qui vont être des éléments essentiels pour co-construire le projet définitif.

Une concertation où chacune et chacun a pu mesurer les enjeux de ce rendez-vous citoyen pour notre territoire. Au-delà de créer les conditions de l'attractivité du Haut Ségala, il s'agissait surtout d'exprimer la ferme volonté de sortir notre territoire de la spirale du déclin.

Le résultat est à la hauteur de nos espérances. Avec une forte participation et plus de 70% de oui pour la poursuite du projet, cet engagement majoritaire va nous permettre d'agir pour que ce projet aboutisse et soit celui dont le Haut Ségala a besoin pour son devenir.

Alain HÉBERT
Saint-Cirgues

Consultation sur le projet Sandaya pour le lac du Tolerme

Les riverain(e)s du lac du Tolerme ont été consultés sur l'opportunité de poursuivre les études pour le projet Sandaya. Le résultat du vote est explicite : 49 % de participation et 70 % de « oui ». Preuve que, quand on sollicite leur avis, les habitant(e)s se mobilisent.

Mais la démarche interroge.

Sur la démocratie locale. On peut se féliciter de cette consultation publique qui a donné la possibilité aux citoyen(ne)s de se réapproprier le débat et de participer aux choix concernant les biens communs. On peut, par contre, regretter l'absence de neutralité de l'argumentaire diffusé par le Grand-Figeac alors que les élu(e)s communautaires n'ont été consultés que sur l'opportunité de la consultation et pas sur le projet lui-même.

Sur la vision de long terme portée pour notre territoire. Les richesses de demain, ce sont les espaces naturels, la qualité de l'environnement, la diversité de notre faune et de notre flore. Focaliser le débat du projet d'aménagement du Tolerme sur l'opposition entre préservation de l'environnement et dynamique économique n'est-il pas anachronique ? Des projets alternatifs, locaux et intrinsèquement responsables ne pourraient-ils pas être encouragés ?

Patricia GONTIER
Figeac

Au-delà de la question des moyens un problème de priorités

Tous, nous espérons une résolution rapide du conflit en Ukraine, la fin de la pandémie, Mais nous savons que ces événements auront des conséquences à long terme. La hausse du prix des matières Premières, de l'énergie, en particulier, est inflationniste et va durer. Le « quoi qu'il en coûte » a un coût qu'il va falloir assumer. Répercuter l'augmentation des coûts supportés par les collectivités locales dans des hausses d'impôt ce serait imposer une double peine aux contribuables. Mettre un frein aux investissements locaux c'est compromettre l'avenir.

Il faut définir des priorités et arbitrer dans l'utilisation des ressources de la collectivité en fonction des objectifs. Plus aucune aide aux entreprises ne doit être possible sans contreparties en termes d'engagements environnementaux et sociaux. Le chantier de la définition des compétences communautaires doit être finalisé afin, certes de clarifier, mais surtout d'optimiser les affectations de ressources. La diversification de l'activité et son recentrage sur la réponse aux besoins locaux doit constituer le pendant de la défense de nos fleurons industriels.

Pascal JANOT
Figeac

LIBRE EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

La santé sur notre territoire, un enjeu majeur

Impossible de ne pas avoir en préambule une forte pensée pour le peuple ukrainien qui se bat pour défendre ses libertés. Les autres sujets paraissent futiles et pourtant en tant qu'élus nous devons rester à l'écoute des préoccupations de nos concitoyens.

Un constat : l'offre de soins ne cesse de se dégrader. La désertification médicale nous frappe de plein fouet. De nombreux habitants peinent aujourd'hui à trouver un généraliste. Et ne parlons pas de certaines spécialités qui ont tout simplement disparu localement. L'inégalité se creuse entre les territoires : le Grand Figeac compte un médecin pour 1 100 personnes, La Ciotat 1 pour 450 !

Depuis 30 ans, nos gouvernements successifs ne semblent pas prendre conscience de la gravité de la situation. Or les collectivités locales ne réussiront pas à la solutionner seules. Il est bien de mettre à disposition des bâtiments mais faut-il encore les remplir ! Les clivages politiques doivent laisser la place à des résultats communs concrets. Espérons que cette thématique de terrain ressurgisse au sein de la campagne des présidentielles parfois trop éloignée des réalités quotidiennes.

Philippe BROUQUI, Christine DELESTRE et Philippe LANDREIN
Figeac

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41



Concert de clôture de saison

MAGNIFIC-PICNIC

Radio Tutti & les Barilla Sisters

MER 25 MAI

FIGEAC

19H, Domaine du Surgié

